

Communiqué de presse

Paris, le 1^{er} décembre 2023

France 2030 régionalisé - SESAME filières : la préfecture de la région d'Île-de-France et la Région Île-de-France cofinancent 2 nouveaux projets structurant pour la filière santé pour un montant total de 2,4M€.



Dans le cadre du volet régionalisé de France 2030, l'État et la Région Île-de-France se sont engagés à investir 183M€ au cours de la période 2021-2025 pour faire émerger des projets innovants sur le territoire francilien.

S'inscrivant dans ce cadre, l'appel à projet « SESAME Filières » vise à fédérer les établissements d'enseignement supérieur et de recherche avec les acteurs d'une filière économique du territoire francilien autour d'un projet commun afin de faire émerger de nouveaux partenariats et de structurer des filières autour de projets de plateformes technologiques ouvertes. Opéré par Bpifrance pour l'Etat et la Région Île-de-France, cet appel à projets permet de soutenir des projets à travers une aide prenant la forme d'une subvention d'un montant maximum de 2,5 M€ par projet.

L'appel à projet « SESAME Filières » a déjà permis de mobiliser plus de 25 M€ pour 26 projets contribuant à la structuration des filières et au renforcement de la compétitivité scientifique et technologique des laboratoires et des entreprises franciliennes.

A l'occasion de cette nouvelle relève, 2,4M€ ont été accordés à 2 projets lauréats de la filière de la santé.

Projet 2GECKO porté par GENETHON

*Le projet 2GECKO porté par GENETHON propose une **plateforme intégrée pour simplifier le développement d'approches d'édition du génome dans tous les domaines d'application**. Le domaine de l'édition du génome présente un grand potentiel et développe des outils avec une cadence très importante. La plateforme offrira des conseils et des formations à tout acteur académique ou privé souhaitant mettre en place un plan d'accélération de l'innovation. Ces prestations seront basées sur les connaissances acquises par l'expérimentation des différentes solutions existantes, sur le choix des outils par l'intégration d'intelligence artificielle à la stratégie d'évaluation des effets cibles et non cibles et mais également sur les meilleures méthodes de délivrance in vivo.*

Ce projet a obtenu un financement de 600 000€ sous forme de subvention, financée à part égale entre l'Etat et la Région Ile-de-France.

Projet BOP'TECH porté par l'AP-HP

Le projet **BOP'TECH** porté par le **GHU Paris Saclay** ambitionne de mettre à disposition des industriels de la Medtech un **écosystème propice à leur accompagnement vers les techniques interventionnelles hépato-bilio-pancréatiques** (radiologie et chirurgie), à visée diagnostique ou thérapeutique. Installée au sein du centre de référence français pour ces pathologies, en synergie avec les initiatives franciliennes en matière d'accompagnement des industriels de la santé sur le territoire (Paris Saclay Cancer Cluster et tiers-lieu d'expérimentation Campus BOPEX), la plateforme proposera une démarche itérative en phases de R&D et phases d'expérimentation (ex-vivo puis in-vivo).

Ce projet a obtenu un financement de 1,8 M€ sous forme de subvention, financée à part égale entre l'Etat et la Région Île-de-France.

Deux nouveaux appels à projets seront ouverts en 2024.

L'aide accordée prend la forme d'une **subvention d'un montant maximum de 2,5 M€ par projet.**

Informations et téléchargement des dossiers de candidature à l'adresse suivante

<http://leaderpia.iledefrance.fr/SESAME-Filieres-France-2030>

Contacts presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris :

Tél : 01 82 52 40 25

pref-presse@paris.gouv.fr

Région Île-de-France :

Tel. : 01 53 85 73 11

Servicepresse@iledefrance.fr

Bpifrance :

Tél : 01 45 65 51 62 / 06 63 78 64 21

pierre.cejka@bpifrance.fr

À propos de la préfecture de région d'Île-de-France

Assurant un rôle d'animation et de coordination des politiques publiques de l'Etat en Île-de-France, le préfet de région est particulièrement attentif au renforcement de l'attractivité du territoire francilien et de son développement économique et social.

Par son plan d'investissement France 2030 lancé par le Président de la République le 12 octobre 2021, l'Etat investit 54 Mds€ dans les entreprises, universités, organismes de recherche afin d'accompagner la transformation des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique et ainsi positionner la France en leader mondial de demain.

Première région bénéficiaire du plan France 2030, l'Île-de-France prend toute sa part dans ce plan d'investissement et confirme sa position de région leader en Europe et dans le monde.

L'Etat investit également dans l'économie francilienne via le volet régionalisé du plan France2030, contractualisé avec le Conseil régional et qui prévoit un investissement de 183 M€ sur la période 2021-2025. La Préfecture de région et ses directions régionales en assurent l'animation et le suivi au côté du conseil régional. Par ce biais, l'Etat mobilise plus de 90 M€ en Île-de-France sur la période 2021-2025 pour accompagner l'émergence de projets innovants.

Plus d'informations :

- www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france | @Prefet75_IDF
- www.france2030.gouv.fr | @SGPI_avenir

À propos la Région Île-de-France

L'Île-de-France a un poids prédominant dans la recherche française, avec 40% des forces (publiques et privées) nationales présentes sur son territoire. Avec son Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation 2023-2027 (SRESRI), adopté le 9 novembre 2022, la Région réaffirme son ambition de :

- Rester la première région scientifique européenne ;
- Développer la structuration et l'attractivité des campus Franciliens ;
- Confirmer sa place de première région technologique d'Europe.

Pour la période 2021-2026, la Région oriente son action pour que chaque établissement, chercheur, enseignant et étudiant francilien contribue à l'attractivité de la région Île-de-France tout en participant à la lutte contre le changement climatique. Avec les Domaines de recherche et d'innovation majeurs (DIM), la création des Questions d'intérêts majeurs (QIM) en 2022 et un soutien particulier aux sciences humaines et sociales par la création en 2021 de 10 chaires en SHS, la Région souhaite faire des territoires et de la population francilienne, les premiers bénéficiaires de l'excellence scientifique francilienne. Cela implique une politique particulièrement forte pour maintenir et développer les équipements et plateformes de pointe dans nos laboratoires, ouvertes à la recherche académique, aux entreprises et aux industriels (SESAME, SESAME filière, DIM, CPER équipements scientifiques et bientôt Feder).

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information : www.Bpifrance.fr - Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

